

**ATTESTATION MENSUELLE DE
DÉPLACEMENTS POUR LES PERSONNELS ITINÉRANTS
Hors mission ponctuelle et Enseignants en service partagé**

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /
Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application DT-CHORUS.
Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.
Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013*

JUIN 2017

N° OMIT dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom : Corps :

LIEUX DE DEPLACEMENT DE L'AGENT										
Communes à préciser										
Résidence personnelle			Résidence administrative			Secteur d'intervention				
JUIN 2017	Cadre réservé à l'agent					Cadre réservé à l'administration				
	Itinéraire					Conforme avec la saisie sur CHORUS		Conforme avec l'emploi du temps		Nombre de repas à attribuer
	DEPART		DESTINATION			oui	non	oui	non	
	Commune	Heure Aller	Commune	Heure Retour						
1	jeu									
2	Ven									
6	Mar									
7	Mer									
8	Jeu									
9	Ven									
12	Lun									
13	Mar									
14	Mer									
15	Jeu									
16	Ven									
19	Lun									
20	Mar									
21	Mer									
22	Jeu									
23	Ven									
26	Lun									
27	Mar									
28	Mer									
29	Jeu									
30	Ven									

L'agent :
J'atteste de l'exactitude des éléments
renseignés et de leur conformité avec la
saisie dans CHORUS-DT
Fait àle.....
Signature

L'autorité compétente chargée
d'attester le service fait :
Fait àle.....
Cachet et signature

Le Bureau des voyages
Date de traitement: :
Validation de l'OM : O / N
Signature :